

CHEZ PUBLICIS, ON TRAVAILLE POUR LA GLOIRE !

NOUVEAU RECORD POUR LE GROUPE PUBLICIS
ET INTERESSEMENT NUL POUR TOUS LES SALARIÉS

THIS IS
NOW YOUR
COMPANY



+11,5%
DE RÉSULTAT NET
816 MILLIONS D'EUROS

Le 27 Juin 2013 les syndicats FO, CFDT, UNSA et la Direction du Groupe Publicis ont signé et cautionné un accord groupe d'intéressement à faible valeur pour les collaborateurs de Publicis France. Notre syndicat avait refusé sa signature et avait alerté sur la méthode de calcul savamment élaborée par la Direction.

Selon cet accord, une croissance organique monde de 2,6% combinée à une croissance organique France certainement inférieure à 0,4% permettra à chaque collaborateur de Publicis France d'obtenir en 2014 un **intéressement de zéro euro**.

de +11,5%, les collaborateurs obtiennent zéro euro d'intéressement !

+2,6%
DE REVENU
6 953 MILLIONS D'EUROS

Cet accord ne répond nullement à sa mission de compléter les rémunérations des collaborateurs en fonction de la performance du Groupe.

Comme nous l'avions dit haut et fort en refusant la signature, cet accord est sans doute l'un des moins généreux des sociétés du CAC 40. Il n'aura été qu'un simple exercice d'image, une simple commodité permettant au groupe de simuler l'entente avec des partenaires sociaux.

+7,8%
DE MARGE OPÉRATIONNELLE
1 145 MILLIONS D'EUROS

Aujourd'hui avec la publication des résultats records du groupe Publicis 2013 et malgré nos contre-propositions portant sur le mode de calcul de la prime et sur son assiette, tous les collaborateurs Français sont en mesure de constater la contradiction et l'inefficacité du dispositif.

Alors que l'année 2013, par rapport à l'année 2012, aura été une nouvelle **année record pour Publicis** avec une croissance organique de +2,6%, une marge opérationnelle de +7,8% et un résultat net

M. Lévy et sbires dénonceront un fantasme, Info'com-CGT y oppose un déni de réalité !

Info'Com-CGT demande la signature d'un avenant dérogatoire à l'accord d'Intéressement Groupe permettant un versement d'au moins 400 euros brut en 2014 et de modifier les paramètres suivants :

- la croissance organique, qui sert à définir les objectifs, est un paramètre de calcul

très discutable. Notre proposition est de considérer l'ebitda.

- les proportions Monde France dans la répartition du calcul est à revoir (car pour plusieurs raisons selon nous -dont celle de la recherche de l'optimisation fiscale-, Publicis France devrait difficilement performer à l'avenir)

- les paliers déclencheurs de l'obtention de la prime sont fixés à 0,4% de croissance France et 0,4% de croissance monde. Ce sont des 1er paliers trop élevés selon nous.

- Le plafond de la prime est fixé à 700 Euros, atteint à 4,9% France et 4,9% de croissance organique Monde.

C'est un montant trop faible et un palier difficilement atteignable selon nous.

Signez la pétition
<http://twitts.fr/u/eff>

email : pog@infocomcgt.fr
facebook : le lion rugissant
twitter : @InfoComCGT